

Difficultés d'Enseignement/Apprentissage de l'Expression Ecrite En Classe de CMI dans la Circonscription Scolaire de Bacongo (République du Congo)

Yolande THIBAUT-MPOLO¹ ; Dominique OBA¹ ,Bob-Awaya Ilitch Herman KINTSOUTSOUBI²

1. Ecole Normale Supérieure (ENS), Université Marien Ngouabi Brazzaville, République du Congo.



Abstract – The purpose of the study that we conducted was based on analyzing the difficulties encountered by teachers and learners during the teaching /learning process of written expression. This study took place in the school district of Bacongo which is the second district of Brazzaville in the Republic of Congo. The non-experimental method underpinned by two approaches were used in particular: the quantitative approach and the qualitative approach. The instruments that we used to carry out the survey were the questionnaire and the documentary analysis. The questionnaire was sent to teachers, education supervisors and students. The documentary analysis focused on primary school curricula, text books used by teachers and analysis of copies. The results from the questionnaire were sometime contradictory between the teachers and their supervisors. Some have said that they are not followed when they teach written expression, while others oppose them. However, they unanimous regarding the absence of continuing education and educational documents. Indeed, teachers suffer from the absence or insufficiency of both initial and continuous training relating to written expression, which results from the documentary analysis corroborate those of the questionnaire. To this lack of training is added the difficulty of the language used at school, which is a foreign language: French. To this end, the multiplication training sessions relating to this teaching and the linguistic both are essential.

Keywords – Difficulties-Teaching/Learning-Written Expression-Initial Training-Continual Training.

Résumé – L'étude que nous avons menée s'est focalisé sur l'analyse des difficultés que rencontrent les enseignants et les apprenants lors du processus enseignement/ apprentissage de l'expression écrite. Cette étude s'est passée dans la circonscription scolaire de Bacongo qui est le deuxième arrondissement de Brazzaville en République du Congo. La méthode non expérimentale sous tendue par deux approches a été utilisée notamment : l'approche quantitative et l'approche qualitative. Les instruments qui ont servi pour réaliser l'enquête ont été le questionnaire et l'analyse documentaire. Le questionnaire a été adressé aux enseignants, aux encadreurs pédagogiques et aux élèves. L'analyse documentaire s'est focalisée sur les programmes scolaires du primaire, les manuels utilisés par les enseignants et l'analyse des copies. Les résultats issus du questionnaire ont été parfois contradictoires entre les enseignants et leurs encadreurs. Les uns ont affirmé qu'ils ne sont pas suivis lorsqu'ils déroulent l'enseignement de l'expression écrite par contre les autres les contrarient. Cependant, ils ont été unanimes en ce qui concerne l'absence de la formation continue et des documents pédagogiques. En effet, les enseignants souffrent de l'absence ou de l'insuffisance de la formation tant initiale que continue relative à l'expression écrite, ce qui a pour conséquence la mauvaise production écrite des apprenants. Les résultats issus de l'analyse documentaire corroborent ceux du questionnaire. A ce manque de formation s'ajoute la difficulté de la langue utilisée à l'école qui est une langue étrangère : le français. A cet effet, la multiplication des sessions de formation relative à cet enseignement et le bain linguistique s'avèrent indispensable.

Mots clés – difficultés- enseignement/apprentissage- expression écrite -formation initiale -formation continue.

INTRODUCTION

Dans les pays francophones en général et particulièrement au Congo, le français est la langue officielle de communication entre les populations, il favorise l'accès aux études depuis le préscolaire jusqu'au niveau universitaire. Par son enseignement, selon la loi 25-95 du 17 novembre 1995, (article 13, alinéa 2), il vise « *l'acquisition de la lecture et de l'écriture* ». Il permet aussi à l'apprenant de s'exprimer par écrit de manière compréhensible dans des situations de communication liées à la vie scolaire et quotidienne.

Dans l'enseignement/apprentissage du français, l'expression écrite constitue un facteur déterminant pour la progression de l'apprenant. Elle favorise la réussite de l'apprenant dans le cursus scolaire et renforce les compétences communicationnelles. Ainsi, selon les programmes d'enseignement au degré primaire et parmi plusieurs compétences à développer figure la maîtrise de différents types de textes : le narratif, le descriptif, l'argumentatif, l'explicatif voire l'injonctif et le fonctionnel. (Programme des enseignements à l'école primaire, p.108)

Cependant, nous constatons que, après quatre ans de scolarité, l'apprenant arrive au CM1 avec des grandes difficultés dues à l'accumulation des erreurs d'orthographe, de conjugaison, de syntaxe... et éprouve de plus en plus une grande peine à communiquer correctement par écrit. L'activité d'écriture reste contraignante et difficile. Sa réalisation crée des conflits cognitifs et des émotions diverses qui sont difficiles à identifier et à gérer par les enseignants.

S'interroger sur les difficultés de l'enseignement/ apprentissage de l'expression écrite rencontrées au CM1, c'est comprendre la relation pédagogique qui unit l'enseignant à son apprenant, s'interroger sur les modalités et les démarches didactiques de l'enseignement/ apprentissage appliquées. « *L'expression écrite ou la rédaction d'un texte est une activité pénible et difficile qui fait appel à des efforts coûteux en ressources cognitives, car elle entraîne l'activité en même temps de nombreuses opérations dans la gestation demandant de grandes capacités mentales* » (Chellouai Nahla, 2013, p.15).

À cet effet, Grégoire J. note l'existence de trois (3) catégories de difficultés spécifiques lors de la production écrite :

« *-les difficultés linguistiques notamment lexicales ;*

- les difficultés d'ordre socioculturel qui ont trait aux caractéristiques propres à chaque langue ;

-les difficultés à mettre en œuvre dans une langue seconde ou étrangère les stratégies scripturales automatisées en langue maternelle » (J. Grégoire, 2008, p.176)

Problématique

L'expression écrite est une activité d'écriture qui englobe toutes les autres activités de la langue française à l'école primaire : « *Elle est un vecteur incontournable des apprentissages, moyen d'expression et de communication (...)* La production écrite occupe, dans le contexte scolaire, depuis le primaire jusqu'à l'université, une place de premier ordre dans les programmes. » (M. Belaouf, 2016, p. 27). Elle n'est donc pas une activité destinée à aligner des mots et des phrases correctes sur le plan syntaxique. Elle est plutôt un ensemble cohérent qui obéit à des règles et des normes. Elle nécessite ainsi des compétences linguistiques, lexicales et syntaxiques.

« *En effet, la production écrite, supposée être la phase ultime vers laquelle convergent tous les apprentissages, est utilisée généralement pour l'achèvement et l'évaluation de ce qui a pu être dispensé lors de chaque séquence pédagogique. Elle permet, d'une part, à l'apprenant de réinvestir les connaissances durant le cours et constitue, d'autre part, pour l'enseignant une opportunité pour évaluer l'avancement des enseignements par rapport aux objectifs arrêtés.* » (M. Belaouf, 2016, p.27)

Au CM1, l'apprenant congolais considère le brouillon comme un produit final de son expression écrite. Et, lorsque l'enseignant lui demande d'écrire des phrases correctes et de les relire avant de les recopier au propre, les apprenants font une lecture superficielle car ils ne sont pas capables de relire une phrase et de la reformuler.

La présente étude découle de la pratique de classe de nos enseignants que nous avons observée pendant les enquêtes réalisées sur le terrain. Les apprenants présentent plusieurs difficultés : textes courts, vocabulaires pauvres, problèmes de syntaxe, des fautes d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, etc.

Ainsi, pour s'éloigner de la subjectivité et pour avoir une idée sur ce qui se passe réellement sur cet apprentissage, nous avons parcouru les travaux antérieurs de quelques chercheurs dans ce domaine.

Les formateurs de la Cote d'Ivoire dans le livret 2, 2014, « *bien enseigner l'expression écrite* » ont constaté d'une part que les apprenants ont du mal à :

- Appliquer les règles de fonctionnement de la langue propre à la production écrite ;
- Rédiger les différents types de textes en respectant leurs spécificités.

D'autre part certains enseignants éprouvent des difficultés à :

« *Appliquer efficacement les différentes étapes méthodologiques des séances d'enseignement/apprentissage de l'expression écrite, faire distinguer les différents types de textes, faire acquérir la technique de rédaction des types de textes.* » (Livret 2, p.13)

Enfin, les travaux des étudiants congolais A. Massengo, & col. (1979) en Sciences de l'Education ont démontré que pour faire évoluer la langue française, il fallait que les élèves comprennent mieux leurs langues d'origines. A cet effet, ils surenchérisent : « *L'enfant congolais, de 6, 12 ou 13 ans s'il n'est pas issu d'une famille d'intellectuels où le français s'est imposé, n'apprend guère à écrire cette langue qu'en classe et la parle peu* ». (A. Massengo & col., 1979, p.25)

Dans la présente étude, les auteurs ont également montré, à partir des expériences vécues par certains élèves et relatées par d'autres, que le meilleur moyen de faire progresser le français comme langue de culture et de diffusion internationale, c'est de le faire enseigner à partir d'une réalité authentique sans dépaysement, ni déracinement culturel, mais par rapprochement progressif des schèmes linguistiques et des champs sémantiques des deux langues : Langue maternelle ou Langue nationale et la langue française.

Notre étude se consacre aux difficultés que rencontrent les enseignants lors de la pratique didactique et leurs conséquences sur les résultats des apprenants.

La lecture de tous ces travaux nous édifie sur les difficultés que les enseignants et les élèves rencontrent lors du processus enseignement/apprentissage de l'expression écrite.

Objectifs de la recherche

Objectif Général

Faire l'état de lieu de l'enseignement/apprentissage de la production écrite au CM1 dans la circonscription scolaire de Baongo

Objectifs spécifiques

- Déceler les facteurs qui empêchent la réussite de l'enseignement/ apprentissage de l'expression écrite au CM1,
- Faire des suggestions en vue d'une amélioration de l'apprentissage de l'expression écrite.

Suite à l'analyse de tous ces travaux antérieurs et après avoir défini les objectifs, nous nous sommes posé les questions suivantes :

Questions de recherche

Question principale

Qu'est-ce qui empêche la réussite de l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite en classe de CM1 dans la circonscription scolaire de Baongo ?

Questions secondaires

Question 1 : Les stratégies mises en œuvre par l'enseignant dans le processus enseignement/apprentissage afin de développer cette compétence sont-elles efficaces ?

Question 2 : Quelles sont les conséquences de la non maîtrise du processus enseignement/apprentissage de l'expression écrite en classe de CM 1 ?

Hypothèses

Hypothèse principale

L'échec de l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite est tributaire de l'insuffisance de la formation initiale et continue des enseignants relatifs à la didactique de l'expression écrite.

Hypothèses secondaires

Hypothèse n°1- Les stratégies mises en œuvre pour développer la compétence de l'expression écrite chez les apprenants ne sont pas efficaces.

Hypothèse n°2- La non maîtrise du processus enseignement/apprentissage de l'expression écrite a pour conséquence, la mauvaise rédaction des textes par les apprenants.

En réalisant cette étude nous osons croire que nos résultats amèneront les enseignants et leurs encadreurs à une amélioration de la pratique pédagogique en expression écrite.

Enfin, cet article comprend trois (3) parties : l'introduction, la méthodologie, les résultats, la discussion et la conclusion.

I. MÉTHODOLOGIE

1-1. Champ d'investigation

Cette étude s'est réalisée dans le département scolaire de Brazzaville, précisément dans la circonscription scolaire de Baongo.

1- 2. Echantillons

Le nombre de superviseurs et de directeurs n'étant pas important, nous avons procédé par une simple reconduction. Ainsi, nous avons un échantillon de 12 superviseurs, de 12 directeurs et de 13 enseignants et 92 élèves.

1-3. Méthodes et approches

1-3-1. Méthodes

Pour cette étude, nous avons utilisé les méthodes non-expérimentales, celles qui renvoient aux techniques de recherche au moyen desquelles le chercheur travaille sur la réalité telle qu'elle se présente, sans manipulation aucune. (G. Epah Fonkeng et coll, 2004, p.97)

1-3-2. Approches

Nous avons utilisé deux approches afin de réaliser cette enquête, l'approche qualitative et l'approche quantitative.

1-4. Instruments et techniques de collectes des données

Pour notre enquête, nous avons porté le choix sur les instruments suivants :

- Le questionnaire ;
- L'analyse documentaire.

Le questionnaire a été adressé aux apprenants de CM2 (cinquième année primaire), à leurs enseignants et aux encadreurs. A travers l'analyse documentaire nous avons exploité les copies des apprenants, les fiches pédagogiques des enseignants, leurs cahiers journaux et les programmes d'enseignement du français.

En effet, pour permettre l'obtention des résultats consensuels, nous avons utilisé l'analyse par contenu c'est-à-dire nous avons utilisé au cours de cette étude le questionnaire et l'analyse documentaire comme instruments. Ainsi, les données recueillies, une fois triées ont été classées selon le centre d'intérêt.

II. RÉSULTATS

2-1. Résultats obtenus à partir du questionnaire adressé aux enseignants

2-1-1. Caractéristiques des enseignants

Les treize (13) enseignants pris comme échantillon présentent les caractéristiques suivantes :

- Huit (8) enseignants sont des fonctionnaires, trois (3) bénévoles et deux (2) finalistes. Sur treize (13) enseignants dix (10) sont sortis de l'Ecole Normale d'Instituteurs (ENI) pour leur formation initiale et trois (3) d'une école privée de la place;
- Quatre (4) enseignants ont le BEPC, huit (8) ont le Baccalauréat et un (1) à une licence en droit comme diplôme académique ;
- Tous ont le Certificat de Fin d'Etudes Ecoles Normales (CFEEN) comme diplôme professionnel ;
- La durée moyenne de service est de 12 ans.

Les finalistes sont des enseignants titulaires d'un CFEEN, recrutés par le Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA) qui ne sont pas fonctionnaires mais qui perçoivent un certain montant forfaitaire par contre, les bénévoles sont des enseignants titulaires ou non d'un CFEEN recrutés par les parents d'élèves et payés par ces derniers.

2-1-2. Formation initiale des enseignants

15,39% soit deux sur treize enseignants ont suivi, pendant leur formation initiale à l'ENI, des séances d'enseignement/apprentissage, en expression écrite, contre 84,61 % qui n'en ont pas suivi, ni en micro-enseignement ni en stage. Ceux qui ont eu la chance de suivre ces séances n'ont jamais essayé d'enseigner cette discipline au cours de leur stage.

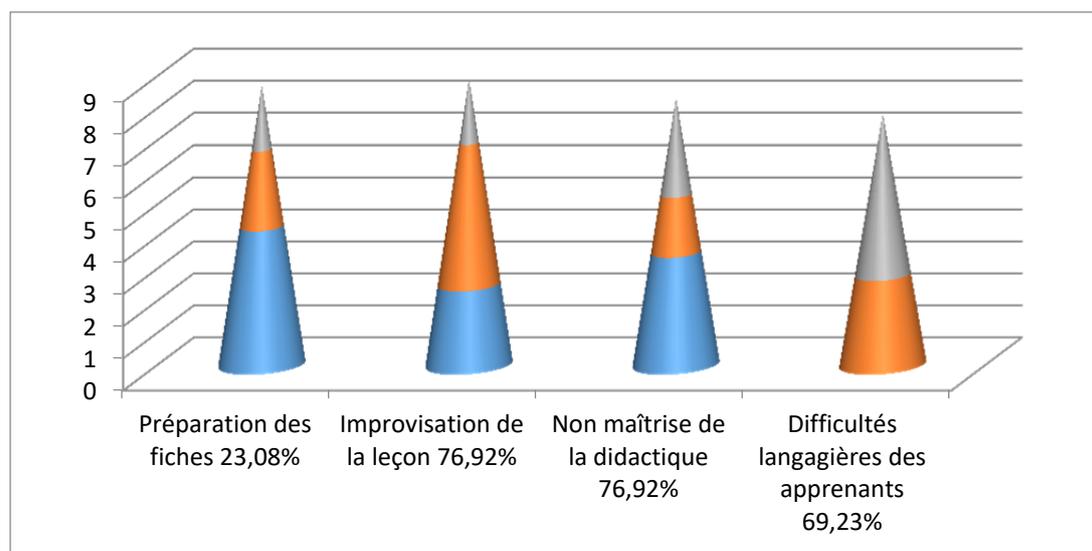


Figure N°1 : Pratique de la classe

Trois enseignants (23,08%) préparent régulièrement les fiches sur l'enseignement de l'expression écrite contre dix (76,92 %) qui improvisent ce cours. Cela montre le désintéressement de cet enseignement de la part des enseignants du CM1. Ce comportement s'explique par les phénomènes suivants : la non maîtrise de la démarche didactique (76,92%), l'inexistence des documents relatifs à l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite (100%), les difficultés langagières des apprenants répertoriées par 69,23 % des enseignants. Tous les enseignants interrogés affirment qu'ils ne maîtrisent pas les critères de formulation d'un sujet d'expression écrite. Ils se contentent des fascicules qui ne sont pas des documents validés par l'Institut d'Actions et de Recherches Pédagogiques (INRAP) et des sujets proposés aux différents examens d'Etat.

2-1-3. Respect de la démarche didactique

Sur les treize (13) enseignants interrogés dix (10) reproduisent le sujet au tableau, l'expliquent et font travailler les apprenants. Trois (3) enseignants suivent la démarche qui consiste à faire une imprégnation suivie d'une fixation et d'une synthèse avant de faire travailler les apprenants par rapport à l'objectif fixé au préalable. Nous avons donc 76,92 % des enseignants qui ne suivent pas la démarche didactique officielle contre à peine 23,07 %.

En somme, la démarche didactique n'est pas en général respectée et que les enseignements en expression écrite sont bâclés.

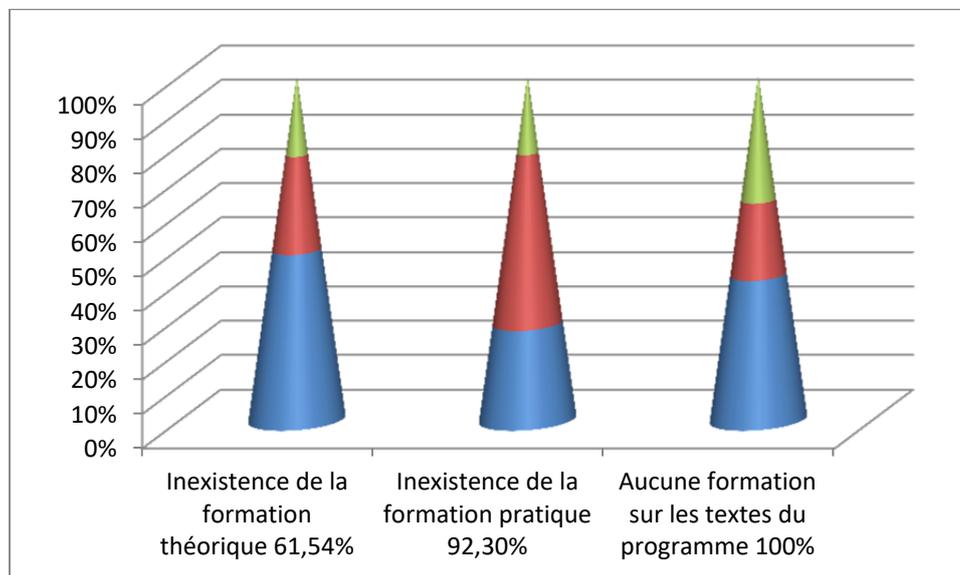


Figure N°2 : Formation continue relative à l'expression écrite

Nous avons constaté que la majorité des enseignants qui dispensent l'expression écrite soit 61,54 %, n'ont jamais bénéficié d'une formation théorique (conférences, séminaires pédagogiques) sur cette discipline en plein exercice. Et d'ailleurs, ceux qui avaient des bribes d'informations les ont perdues toutes. Ceci est confirmé par 12 enseignants (92,30%) qui témoignent l'inexistence des leçons d'essai (formation continue) relatives à l'enseignement de cette discipline. Tous les enseignants interrogés n'ont pas participé à une formation sur l'étude des textes proposés par les programmes tels que les textes injonctifs, descriptifs, narratifs...

2-2. Résultats du questionnaire adressé aux encadreurs

Douze (12) encadreurs composés des conseillers pédagogiques principaux et des inspecteurs de tous ordres ont été concernés dont 7 femmes. Tous sont des fonctionnaires et ont une durée moyenne de 30ans de service.

2-2-1. Pratique de la didactique de l'expression écrite

À cette question, tous les encadreurs ont avoué que les enseignants dispensent l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite. Cependant ces résultats nous ne disent pas si le constat des encadreurs se base sur l'observation de l'enseignement de la discipline ou sur le fait d'un simple constat sur le cahier journal.

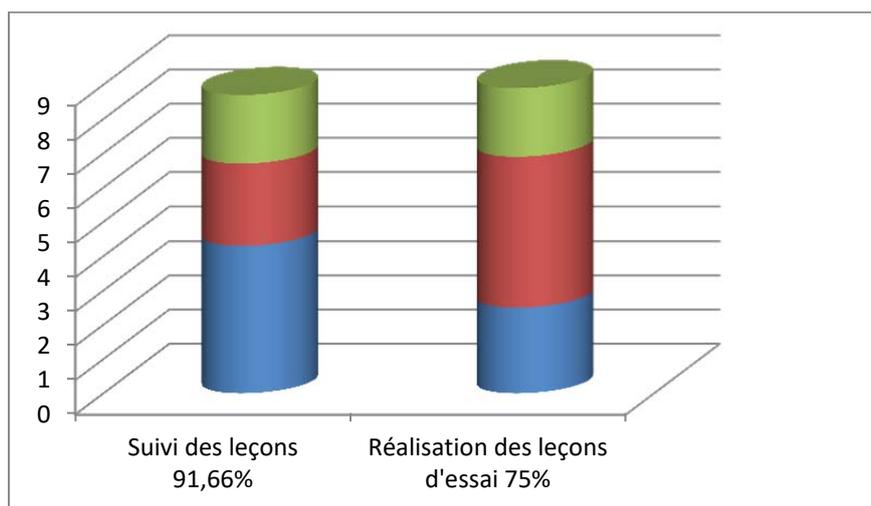


Figure N°3 : Suivi des séances d'enseignement/apprentissage de l'expression écrite

91,66% des encadreurs ont déjà suivi des séances sur l'enseignement/apprentissage sur l'expression écrite contre 8,33% soit 11 encadreurs contre 1 seul qui n'a jamais suivi cet enseignement. Les réponses des encadreurs sont contradictoires par rapport à celles des enseignants qui ont répondu négativement (61,54%). Dans la supervision pédagogique, l'encadrement précède le contrôle et l'évaluation.

Les résultats retracés, dans ce graphique, nous révèlent que neuf (9) encadreurs soit 75% n'ont jamais réalisé une séance de formation relative à l'expression écrite contre deux (2) qui l'ont faite une seule fois soit 16,67% et un seul l'a fait deux (02) fois soit 8,33%.

2-2-2. Organisation des sessions de formation pour aider les enseignants à maîtriser les différents textes proposés par le livre programme

Aucun encadreur n'a reconnu avoir organisé une session spécifique sur la maîtrise de différents textes proposés par le livre programme.

2-2-3. Critères de formulation d'un sujet en Expression écrite

Aucun encadreur n'a reconnu avoir disposé d'un document officiel sur les critères de formulation d'un sujet en expression écrite. Chacun y va de sa compréhension et/ou de son expérience

2-2-4. Organisation d'une formation sur les critères de choix d'un sujet en expression écrite

Pour cette question, les encadreurs ont avoué qu'aucune formation n'a été organisée dans ce domaine par ces derniers.

2-2-5. Facteurs qui bloquent la réussite de l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite

Selon les encadreurs, les facteurs qui bloquent la réussite de l'enseignement/apprentissage sont :

-l'insuffisance de la formation tant initiale que continue des enseignants, cette affirmation est soutenue par 83,33% des encadreurs ;

-58,33% pensent que les apprenants éprouvent des difficultés d'expression ;

-66,67% reprochent l'incohérence du livre programme ;

-Enfin, tous les encadreurs ont été unanimes sur la question de l'inexistence des documents y relatifs.

2-2-6. Conséquences de la non maîtrise de l'enseignement / apprentissage de l'expression écrite

Il ressort que la non maîtrise de l'enseignement de l'expression écrite a pour conséquences : la mauvaise production écrite à plus de 90% d'apprenants.

2-3. Résultats du questionnaire adressé élèves

Les résultats du questionnaire adressé aux élèves sont regroupés en deux (2) thématiques qui se présentent de la manière suivante : Renseignements généraux, questions spécifiques à l'Expression écrite.

2-3-1. Renseignements généraux

Dans la circonscription scolaire de Baongo, nous avons pris 92 élèves sur 921 élèves du CM1 des écoles publiques que compte cette circonscription scolaire. Ces apprenants sont répartis d'une manière équitable en matière de genre et ont entre 10 et 12 ans. La majorité des tuteurs des enfants travaillent dans le secteur informel soit 60,86 contre 21,74 des tuteurs qui travaillent dans le secteur public et 17,40 dans le secteur privé. 80% de ces apprenants utilisent le plus souvent leurs langues maternelles dans leurs familles, le français est de moins en moins parlé, cependant ces apprenants ont avoué qu'ils aiment la langue française (83%).

2-3-2. Questions spécifiques à l'expression écrite

-Niveaux de difficultés en expression écrite chez les apprenants

Beaucoup d'élèves pensent avoir des difficultés au niveau de la rédaction du sujet soit 42,40%, les autres élèves ont des difficultés au niveau de la compréhension du sujet soit 30,43% et 27,17% au niveau du vocabulaire.

-Lecture personnelle des apprenants dans leurs foyers

Les résultats obtenus nous révèlent que beaucoup d'élèves ne lisent pas à la maison soit 47,83%. Seulement 17,39% d'élèves pensent lire régulièrement, contre 34,79% qui lisent rarement. Ces résultats montrent que les enfants ne lisent pas suffisamment pour acquérir les compétences en expression écrite.

-Encadrement pédagogique à domicile

Seulement 33,70% des élèves ont un encadreur pour la remise à niveau. La majorité n'en a pas. Ce manque d'encadreur explique en partie les difficultés que peuvent éprouver ces élèves en expression écrite.

2-4. Résultats obtenus à partir de l'analyse documentaire

2-4-1. Le livre programme

Tous les objets d'apprentissage contenus dans les programmes ne figurent ni dans un guide, ni dans le livre de lecture, ni dans les documents élaborés par les tierces personnes. Ce programme ne prévoit qu'une seule séance d'une heure pour dispenser ce cours.

2-4-2. Les manuels utilisés par les enseignants

Le manque des documents officiels sur l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite a laissé libre cours aux rédacteurs opportunistes qui ont trouvés un domaine inexploité. Le problème est que ces documents sont rédigés par des personnes qui n'ont pas fait des études sur l'école primaire.

2-4-3. Analyses des copies des apprenants

Nous avons analysé les copies des évaluations du deuxième trimestre des élèves de trois écoles que sont l'Amitié A, Solidarité A et Trois francs B. Les résultats obtenus sont les suivants : Les relevés des notes attribuées aux apprenants révèlent que sur quatre-vingt-dix-sept (97) élèves des trois écoles, soixante-neuf (69) n'ont pas obtenu la moyenne contre 28 élèves qui ont obtenu la moyenne. Ce qui représente un pourcentage de 71,13% des contre-performants. Ces résultats démontrent suffisamment que les enseignants et les élèves ont des difficultés en ce qui concerne l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite.

III. DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'enseignement/apprentissage de l'expression écrite a pour objectif d'apprendre à l'enfant à écrire la langue française dans un ordre logique et sous une forme correcte. Cet enseignement sert aussi à préparer l'enfant à communiquer par écrit, le plus fidèlement possible sa pensée à autrui, à extérioriser ses impressions en respectant les exigences de la langue française. (IFADEM- Liban, 2006, p 93).

En effet, pour Moktar Laksaci, les obstacles qui entravent les apprentissages des apprenants sont liés à :

- Des connaissances et des représentations erronées que les apprenants possèdent et mettent en œuvre lors de la production écrite ;
- La méthode adoptée par l'enseignant qui vise seulement à transmettre le savoir sans se soucier de l'apprenant et de son acquisition ;
- Des pratiques (stratégies) d'apprentissages erronées.

Nous partageons son point de vue, mais pensons aussi que les représentations erronées des élèves, les méthodes adoptées par les enseignants, ainsi leurs stratégies erronées sont la conséquence d'une insuffisance de formation constatée chez les enseignants de même que chez les encadreurs. En effet, l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite tel que dispensé est souvent bâclé et n'utilise pas les méthodes d'apprentissage qui peuvent aider tant soit peu l'enseignant à bien mener la leçon. A cet effet, nous convenons avec Belaouf(2016, p.28) que :

« Les méthodes à appliquer et les contenus à privilégier dans les programmes sont loin de faire l'unanimité. L'enseignant est amené à chercher, parmi les nombreuses applications (celles) qu'il peut adapter à son cours. Il doit alors opérer un choix parmi les données que lui offrent les différentes méthodes, les interpréter et les adapter pour répondre à son besoin immédiat : disposer des moyens pédagogiques appropriés et efficaces pour enseigner une langue à ses élèves. »

En effet, les difficultés que les apprenants rencontrent, en expression écrite, persistent jusqu'à l'université où il n'est pas rare de voir des étudiants qui sont considérés jusqu'à ce niveau, comme des scripteurs novices par nombre des linguistes. Leur problème majeur réside dans la difficulté à disposer suffisamment des stratégies lorsqu'ils rédigent. Il est aussi remarqué chez eux une tendance à croire à la méthode d'inspiration qui se manifeste par le fait de rédiger leur texte en faisant une énumération, en inscrivant les deux ou trois idées telles qu'elles leur viennent à l'esprit et à cesser d'écrire dès qu'ils sont à cours d'idées. (Bereiter & Scardamalia., 1987, p.50).

Pour aider les apprenants à bien rédiger, l'enseignant doit être formé convenablement en lui dotant des moyens qui pourront lui permettre de mener à bien cette leçon. La méthode directe qui met l'apprenant dans un bain linguistique permettra aux apprenants de s'exprimer facilement tant à l'oral qu'à l'écrit. L'insuffisance de formation certes, accentuée par le manque de documents adéquats, conduit à une mauvaise préparation aussi bien lointaine qu'immédiate de la classe. La conséquence la plus évidente est le fait que l'expression écrite n'obéit pas à une didactique appropriée, plutôt, on assiste à des sujets plaqués au tableau.

Enfin Chellouai Nahla, propose des pratiques qui pourraient aider et faciliter la tâche à l'apprenti- scripteur qui se présentent comme suit :

- « -Rappeler des points de grammaire en fonction du type de texte à rédiger ;*
- Inciter les apprenants à consulter les ouvrages de référence en grammaire ;*
- Fournir des documents relatifs au thème abordé ;*
- Initier les apprenants à la recherche documentaire ;*
- Proposer des situations de communications authentiques ;*
- Varier dans les activités de production écrite au niveau du thème, du type de texte, des modalités du travail (mono-géré, poly-géré) ;*
- Favoriser l'autonomie de l'apprenant à travers l'exploitation d'aide à la rédaction (questionnaire sur les stratégies, grilles d'auto évaluation, etc.) ;*
- Tenir compte des connaissances antérieures des apprenants ;*
- S'assurer que les apprenants possèdent les connaissances requises pour aborder la tâche. »*

Nous pensons que ces méthodes proposées par ce dernier peuvent être efficaces certes, mais elles le seraient davantage, si l'on met l'accent sur la formation des enseignants, et le suivi régulier des enseignants, surtout ceux qui débutent dans le métier.

En somme, nous affirmons, après la série d'enquêtes menées et d'analyse documentaire, que l'insuffisance de formation des enseignants et des encadreurs constitue un réel frein à la réussite de l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite. À cette insuffisance de formation s'ajoute d'autres facteurs comme le manque des documents adéquats, les conditions de travail des enseignants notamment la pléthore dans les classes. Ces difficultés ont pour conséquence une mauvaise rédaction chez les élèves qui entraîne l'échec scolaire.

Dans la perspective d'une amélioration de cet enseignement/apprentissage, nous pensons que des améliorations doivent être apportées dans la pratique enseignante, car cet enseignement/apprentissage est très capital pour la progression de l'enfant comme le déclare Chellouai Nahla, (2013, p. 2). :

« Dans l'enseignement /apprentissage des langues (maternelles, secondaires et étrangères), la production écrite constitue un facteur déterminant et un versant incontournable. Facteur déterminant pour la réussite des apprenants dans leur cursus scolaire. Versant incontournable du processus d'apprentissage de la compétence communicative ».

IV. CONCLUSION

Enfin, l'enseignement/apprentissage de l'expression écrite fait partie des disciplines qui posent problème dans beaucoup de systèmes éducatifs du monde entier. Ce constat peut être illustré par ces propos :

« Depuis ces dernières années, les recherches menées, aussi bien en Algérie que dans les autres pays francophones, se sont intensifiées sur la problématique de la maîtrise de l'écriture chez les apprenants des différents paliers. Les résultats qui en ressortent indiquent clairement que la tâche rédactionnelle constitue une réelle difficulté pour les apprenants qui doivent mettre en corrélation diverses connaissances et user des stratégies cognitives liés au texte, au contexte et au destinataire. Elles ont surtout montré que ceux-ci se heurtent à des sérieuses difficultés qui touchent aux différents aspects de l'écrit, les erreurs sont multiples et relèvent aussi bien de la compétence linguistique que communicationnelle. » (M. Belaouf, 2016 p.27-28)

A notre avis, nous pensons que la principale cause se situe au niveau de la formation initiale et continue des enseignants particulièrement dans les pays francophones où le français occupe une seconde place (République du Congo, en Côte d'Ivoire, Algérie...) et bien d'autres comme certains pays de l'Europe, de l'Asie... En effet, si les apprenants ont du mal à rédiger c'est parce que leurs enseignants éprouvent des difficultés pour enseigner avec méthode cet enseignement d'abord, ensuite l'absence d'un bain linguistique, de la part des apprenants, est aussi l'une des causes qui peut empêcher un apprentissage fructueux. La méthode directe ou le bain linguistique aide l'apprenant à bien manipuler n'importe quelle langue tant à l'oral qu'à l'écrit. Pour ce faire, la formation continue appuyée par des documents y relatifs et un bain linguistique pourront tant soit peu améliorer l'expression écrite des apprenants. Sans avoir la prétention d'avoir cerné tous les contours du problème, nous osons croire que les autres chercheurs pourront travailler sur les autres aspects du problème.

RÉFÉRENCES

- [1] BELAOUF Mohammed, 2016, *L'appropriation de l'écrit argumentatif en contexte universitaire à travers la notion de cohérence*, Thèse de doctorat, Université Abdelhamid Ibn-Badis de Mostaganem 450p.
- [2] BEREITER Carl & SCARDAMALIA Marlène, 1987, *The psychology of written composition*, Hillsdale NJ: Lawrence Erlbaum. Associates.
- [3] CHALLOUAI Nahla, 2013, *« Difficultés et obstacles dans l'enseignement/apprentissage de la production écrite en FLE »*. Mémoire de Master, Université Mohamed Kheider –Biskra 126p.
- [4] DOIZ –MESTRE Joaquin, GAGNON Roxane & VUILLET Yann, 2011, *Production écrite et difficultés d'apprentissage*, 3^{ème} éd. Genève : Université de Genève, FPSE. Carnets des sciences de l'éducation 124p.
- [5] FONKENG EPAH George, CHAFFI Cyrille Ivan & BOMDA Joseph, 2004, *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*, Accosup, Yaoundé Cameroun, 230p.
- [6] FOUREZ Gérard, 2003, *Apprivoiser l'épistémologie*, Bruxelles : Édition De Boeck. 183p.
- [7] GREGOIRE Jacques, 2008, *Evaluer les apprentissages : les apports de la psychologie cognitive*, Édition De Boeck Supérieur 240p.
- [8] IFADEM-Burundi, 2012, *Renforcer les compétences à l'écrit*. AUF

- [9] IFADEM-Côte d'Ivoire-, 2004, *Bien enseigner l'expression écrite à l'école primaire*, Livret 2, 89p.
- [10] IFADEM-Liban, 2016, *La production orale ou écrite, livret 4*.
- [11] LAKSACI MOKTAR, 2018, *Difficultés de l'apprentissage de la production écrite : Cas des apprenants de la 2ème année secondaire Lycée Ghitaoui Moulay Touhami - Adrar*, mémoire de master en didactique du FLE, Université Ahmed Draya Adrar. 57p.
- [12] LEBRUN Marcel, 2007, *Théories et méthodologies pédagogiques pour enseigner et apprendre. Quelle place pour les TIC dans l'éducation*, Édition De Boeck, Louvain, Belgique. 206p.
- [13] LEIF Joseph, 1974, *Vocabulaire technique et critique de la pédagogie et des sciences de l'éducation*, tome 4, Delagrave 320p.
- [14] LOKMANE DERIMATAS & HÜSEYIN GÜMÜS, 2009, « De la faute à l'erreur : une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE » *Synergies Turquie* n°2, pp. 125-138.
- [15] Loi n°25/95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire 008/90 du 6 septembre 1990 et portant réorganisation du système éducatif en République du Congo.
- [16] MALCUIT Gérard, POMERLEAU André & MAURICE Paul, 1995, *Psychologie de l'apprentissage. Termes et concepts*, Maloine Québec 391p.
- [17] MARIEN Bruno & BEAUD Jean-Pierre (2003) « *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche* » Université du Québec, Montréal. 44p.
- [18] MASSENGO Alphonse, MAYASSI MANTADI Bernadette, IBINDA Clobert & DIAMBOMBA Moïse, 1979, *les difficultés de l'enseignement dans français à l'école primaire : remarques sur leur cause linguistiques et pédagogiques*, mémoire pour l'obtention du diplôme de Conseiller Pédagogique Principal, Université Marien Ngouabi Brazzaville, INSED.45p.
- [19] MAWETE Samuel, 2006, *Éléments pour une pratique pédagogique efficace*, édition LMI, Pointe-Noire, Congo, 84p.
- [20] MBIMBEYA, 2000, *L'enseignement de la rédaction au cours moyen deuxième année (CM2) : Problèmes posés : Cas des circonscriptions scolaires de Ouénzé, I et II*, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.55p.
- [21] MIALARET Gaston, 1996, *La formation des enseignants*, (Collection *Que sais-je ?*; 1703) Paris : PUF128p.
- [22] OULD SLIMANE MAHFOUD, 2016, *L'apprentissage de l'écrit et les difficultés de l'expression écrite en FLE*. Mémoire de Master, Université Abdlhamid Ibn-Badis-Mostaganem. 47p.
- [23] PIAGET Jean, 1936, *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, Paris, Delachaux et Niestlé.12p. SMITH Frank (1979) *La compréhension et l'apprentissage*, Montréal, Éditions HRW, 277p. TAVRIS Carol et WADE Carole, 1999, *Introduction à la psychologie - Les grandes perspectives*, De Boeck 365p.
- [24] THINES Georges et LEMPEREUR Agnès (1975) « *Dictionnaire général des sciences humaines* », Paris, Editions Universitaires 1034p.